

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Partie 1 : L'ÉTUDE DES RÉSULTATS DÉGAGÉS PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2004

1 - L'ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS.....	1
2 - LA PRÉSENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2004.....	2
3 - LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE.....	3
4 - UNE VISION SYNOPTIQUE DE L'AUTOFINANCEMENT.....	5

Partie 2 : L'ANALYSE DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS

1 - L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	7
1 - 1 - Les dépenses.....	7
1 - 2 - Les recettes.....	9
2 - L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	13
2 - 1 - Les dépenses d'investissement (hors dette et mouvements financiers).....	13
2 - 2 - Les recettes.....	14
3 - LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE.....	15
3 - 1 - La dette.....	15
3 - 2 - La trésorerie en 2004.....	16

Partie 3 : LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES

1 - LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES.....	17
2 - LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI.....	18

INTRODUCTION

L'exécution budgétaire 2004 s'inscrit dans le respect des grands axes qui ont été définis lors du vote du budget primitif : poursuite du développement économique et des aménagements structurants pour renforcer l'attractivité de Marseille et la qualité de vie des Marseillais.

Le compte administratif 2004 témoigne de l'application d'une gestion rigoureuse indispensable à la mise en œuvre d'une politique dynamique dans un contexte économique et financier contraint.

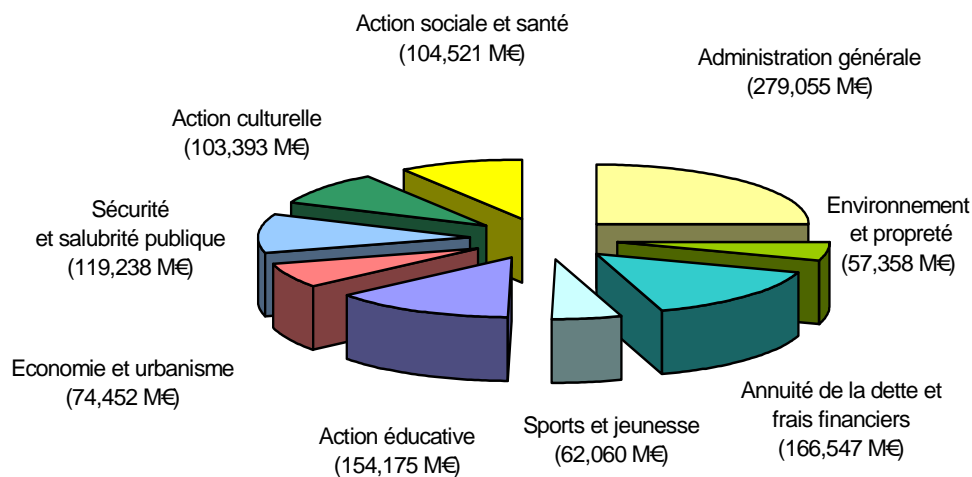
Les recettes de gestion, qui progressent deux fois plus que les charges de gestion, permettent d'enregistrer une évolution positive de l'épargne de près de 12,9 %. Dans le même temps les investissements atteignent 209 M d'€ et progressent de près de 10 %.

Ces deux indicateurs sont révélateurs d'une stratégie budgétaire réussie en 2004 et qui est poursuivie en 2005.

Partie 1 : L'ÉTUDE DES RÉSULTATS DÉGAGÉS PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2004

1 - L'ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS

Le compte administratif 2004, sur l'ensemble des deux sections, en mouvements réels hors restes à réaliser et mouvements financiers, s'élève en dépenses à 1 120,799 M d'€, répartis de la manière suivante :



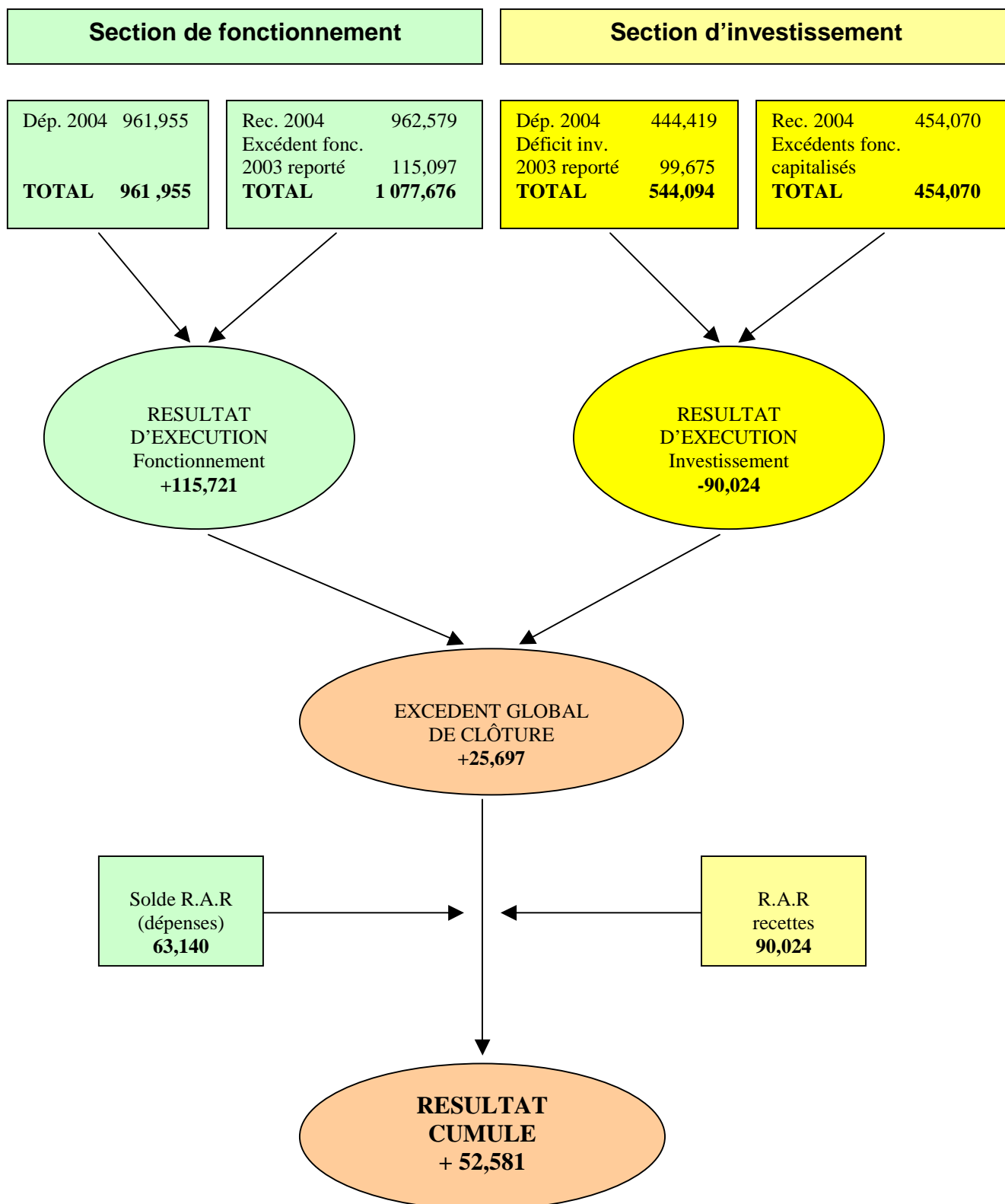
2 - LA PRÉSENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2004

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES			
Charges de Personnel	481,095	Dotation Globale de Fonctionnement	221,982
Subventions	115,536	Autres dotations de l'Etat	52,437
Frais Financiers	72,360	Produits des Services	91,234
Fonctionnement des Services	177,829	Impôts et Taxes	312,500
		Communauté Urbaine	186,731
		Participations	36,554
TOTAL DES DEPENSES REELLES	846,820	TOTAL DES RECETTES REELLES	901,438
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION à SECTION			
<i>Dotations aux Amortissements & Provisions</i>	67,986	<i>Charges à répartir</i>	28,387
<i>Intérêts courus non échus 2004/2005</i>	28,045	<i>Contrepassation ICNE</i>	
<i>Cessions d'actifs</i>	19,104	<i>(Intérêts courus non échus 2003/2004)</i>	29,803
		<i>Cessions d'actifs et</i>	
		<i>autres produits exceptionnels</i>	2,951
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	115,135	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	61,141
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	961,955	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	962,579
		Excédent de recettes 2003 reporté	115,097
TOTAL DES DEPENSES	961,955	TOTAL DES RECETTES	1 077,676
		Excédent de fonctionnement 2004	115,721

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES			
Capital de la dette	94,188	Communauté Urbaine	17,390
Dépenses d'investissement	179,791	F.C.T.V.A.	21,122
Mouvements Financiers	96,486	Subventions et divers	20,621
		Emprunts et dettes assimilées	170,503
		Mouvements Financiers	96,486
TOTAL DES DEPENSES REELLES	370,465	TOTAL DES RECETTES REELLES	326,122
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION			
	12,813		12,813
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION à SECTION			
<i>Charges à répartir</i>	28,387	<i>Dotations aux Amortissements & Provisions</i>	67,986
<i>Contrepassation ICNE</i>		<i>Intérêts courus non échus 2004/2005</i>	28,045
<i>(Intérêts courus non échus 2003/2004)</i>	29,803	<i>Cessions d'Actifs</i>	19,104
<i>Cessions d'actifs et</i>			
<i>autres produits exceptionnels</i>	2,951		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	61,141	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	115,135
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	444,419	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	454,070
Déficit 2003 reporté	99,675	Affectation du résultat 2003	0,000
TOTAL DES DEPENSES	544,094	TOTAL DES RECETTES	454,070
Déficit d'investissement 2004	90,024		

3 - LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE



Le résultat du compte administratif (résultat cumulé) est issu du déficit ou de l'excédent dégagé par les réalisations de chaque section au cours de l'exercice y compris les résultats reportés N - 1 (résultats d'exécutions) auquel s'ajoute le solde des restes à réaliser.

- ◆ En 2004, malgré un résultat positif propre à l'exercice, **la section d'investissement présente un résultat d'exécution négatif de 90,024 M d'€** En fonctionnement, l'excédent reporté 2003 (115,097 M€) abondé du résultat de l'exercice conduit à **un résultat d'exécution positif de 115,721 M d'€** Au global, avant restes à réaliser, le compte administratif présente **un excédent de 25,697 M d'€**
- ◆ **Les restes à réaliser** sont des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre n'ayant pas donné lieu à service fait à cette date ou des recettes certaines non recouvrées à l'issue de l'exercice.
 - **En fonctionnement**, seuls des crédits en dépense sont reportés à hauteur de **63,140 M d'€**

Ils concernent les postes suivants :

	en M€
Contingent d'aide sociale	29,484
Fonctionnement des Services	28,969
Subventions de fonctionnement	2,635
Personnel	2,052

- **En investissement**, les reports de recettes, **90,024 M d'€**, concernent uniquement le financement de dépenses déjà faites, pré financées par la Ville.

	en M€
Subventions à percevoir par la Ville	23,943
Emprunts restant à réaliser	63,085
Créances à l'égard de tiers	2,996

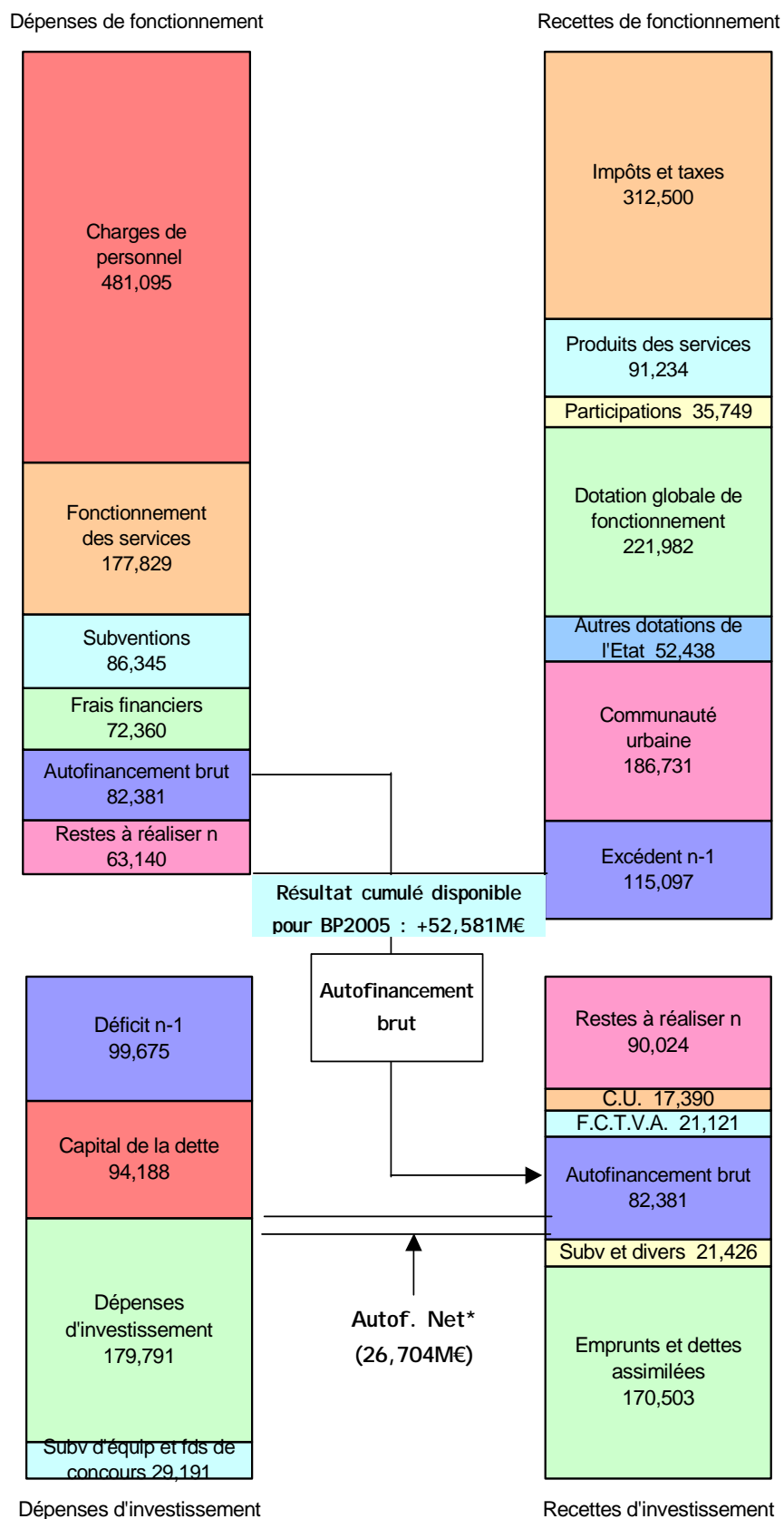
Les subventions à percevoir s'appuient sur des arrêtés dûment notifiés à la Ville, non encore recouverts à ce jour mais susceptibles de l'être dans le courant de l'exercice 2005 compte tenu des dépenses réalisées.

Les emprunts seront mobilisés en fonction des besoins de trésorerie de la Ville, mais limités au minimum du fait de la poursuite de la trésorerie zéro.

Les créances à l'égard de tiers concernent des travaux effectués pour le compte de tiers défaillants, notamment dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

Ces restes à réaliser, ajoutés aux résultats d'exécution, forment le **résultat cumulé du compte administratif 2004 qui s'élève à 52,581 M d'€**

4 - UNE VISION SYNOPTIQUE DE L'AUTOFINANCEMENT



*Autofinancement net = (Autofinancement brut + FCTVA+CU) - Capital de la dette

Le budget primitif 2004 a prévu un autofinancement obligatoire, dégagé de sa section de fonctionnement, qui participe, avec les ressources d'origine externe de la section d'investissement (FCTVA et remboursement par la Communauté Urbaine de sa quote-part d'emprunt), au financement du remboursement de la dette en capital, d'un montant de 94 ,188 M d'€ en 2004.

Le supplément finance les programmes d'investissement.

Au compte administratif, les écritures d'ordre entre sections retracent l'autofinancement 2004 :

◆ **Dépenses de fonctionnement / Recettes d'investissement : 115,135 M d'€**

- 41,743 M d'€ au titre des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles,
- 26,243 M d'€ au titre des dotations aux amortissements des charges à répartir,
- 19,104 M d'€ au titre des valeurs d'immobilisations cédées et plus-values de cessions,
- 28,045 M d'€ au titre du rattachement des intérêts courus non échus de l'exercice.

◆ **Recettes de fonctionnement / Dépenses d'investissement : 32,754 M d'€**

- 2,951 M d'€ au titre des moins-values de cessions et des subventions transférées,
- 29,803 M d'€ au titre de la contre-passation des ICNE.

Le solde positif, 82,381 M d'€, des écritures d'ordre décrites ci-dessus constitue l'autofinancement dégagé.

Au titre de 2004, le FCTVA s'élève à 21,121 M d'€, le remboursement de la Communauté Urbaine à 17,390 M d'€.

La section de fonctionnement a, ainsi, autofinancé les programmes d'investissement à hauteur de **26,704 M d'€**

Partie 2 : L'ANALYSE DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS

1 - L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - 1 - LES DÉPENSES

Ces dépenses s'élèvent à 846,820 M d'€. Elles se répartissent de la manière suivante :

	CA 2003	CA 2004	Variation
Charges de personnel	473,701	481,095	1,56%
Frais financiers	70,047	72,360	3,30%
Fonct. des Services (hors arronds.)	166,768	167,267	0,30%
Dotations aux Arrondissements	10,308	10,562	2,46%
Subventions de fonctionnement et en annuités	85,623	86,345	0,84%
Sous total	806,447	817,629	1,39%
Subv. d'équipement, Fonds de concours	31,612	29,191	-7,66%
TOTAL	838,059	846,820	1,05%

1 - 1 - 1 - Les charges de personnel

Au 31 décembre 2004, l'effectif du personnel totalisait 11 920 agents contre 11 822 au 31 décembre 2003, soit une augmentation de 0,83% ; aussi, les dépenses de personnel n'augmentent que de 1,56%.

Cette situation résulte d'une politique de recrutement très contrôlée en respectant l'objectif prioritaire d'assurer une maîtrise permanente de la masse salariale tout en maintenant un service de qualité.

Ce but a été atteint grâce à un remplacement limité des départs à la retraite en privilégiant l'intégration d'emplois jeunes, notamment dans les écoles et les secteurs prioritaires.

Néanmoins, comme chaque année, la charge incontournable de l'effet GVT (1,60% de la revalorisation indiciaire) et de l'augmentation de la cotisation patronale à la CNRACL (0,4%) est venue malgré tout alourdir nos dépenses de personnel.

1 - 1 - 2 - Les intérêts et frais financiers

Les intérêts et frais financiers augmentent de 3,30%, passant de 70,047 M d'€ en 2003 à 72,360 M d'€ en 2004. Cette hausse est induite par l'augmentation modérée du stock de dette.

1 - 1 - 3 - Le fonctionnement des Services (hors Mairies d'arrondissements)

	CA 2003	CA 2004	Variation
Dépenses courantes de fonctionnement	154,301	154,483	0,12%
Rémunération concessionnaire pluvial	12,467	12,784	2,54%
TOTAL	166,768	167,267	0,30%

Ce poste comporte l'ensemble des dépenses courantes des Services. Sa croissance de 0,30% par rapport à l'exercice 2003 montre très nettement l'effort fait par les Services pour une meilleure maîtrise des dépenses courantes.

L'augmentation la plus notable se situe dans les dépenses du Bataillon de Marins-Pompiers(+ 15.67% sur l'ensemble des postes et en particulier les fournitures de petit équipement, matériels médicaux, pièces détachées pour véhicules, pour émetteurs ainsi que les locations mobilières) ; dans une moindre proportion, les dépenses de fonctionnement pour l'urbanisme et l'habitat ont augmenté de 10,97% (loyers et charges).

Quant au pluvial, la Ville demeure l'autorité compétente. Elle rembourse à la Communauté Urbaine, chargée de la gestion simultanée des services publics des eaux usées et des eaux pluviales, les dépenses engagées pour son compte.

En 2004, la Commune a réglé en fonctionnement 12,784 millions d'€ pour les eaux pluviales. Après une forte augmentation, de plus de 28% l'année précédente, due à un glissement d'exercice du remboursement des dépenses prises en charges par le budget annexe de l'assainissement, la progression est limitée à 2,54% .

La Ville et la Communauté Urbaine sont associées pour maîtriser une dépense évolutive dans un domaine sensible de l'action territoriale sur l'environnement et pour la prévention des risques.

Pour répondre aux changements et aux besoins nouveaux apparus ces vingt dernières années, un grand programme de travaux est en cours.

1 - 1 - 4 - Les dotations aux Mairies d'arrondissements

En 2004, les Mairies d'arrondissements ont reçu une enveloppe de 10,562 M d'€ au lieu de 10,308 M d'€ en 2003, soit une augmentation de 2,46 %.

1 - 1 - 5 - Les subventions de fonctionnement et en annuités

	CA 2003	CA 2004	Variation
Subventions de fonctionnement	84,192	85,047	1,02%
Subventions en annuités	1,431	1,298	-9,29%
TOTAL	85,623	86,345	0,84%

Contrairement aux années précédentes, et toujours dans un souci de meilleure gestion des dépenses, les subventions de fonctionnement n'augmentent que de 1,02% en 2004.

Les domaines les plus concernés sont la politique de la ville, la qualité de vie partagée ainsi que la subvention d'équilibre au budget annexe Pôle Média Belle-de-Mai.

1 - 1 - 6 - Les subventions d'équipement et les fonds de concours

	CA 2003	CA 2004	Variation
Subventions d'équipement	21,347	20,249	-5,14%
Fonds de concours	10,265	8,942	-12,89%
TOTAL	31,612	29,191	-7,66%

Ce poste budgétaire, d'un montant de 29,191 M d'€ au lieu de 31,612 M d'€ en 2003, est en diminution de 7,66%.

1 - 2 - LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 901,438 M d'€, soit une augmentation par rapport à 2003 de 3,87%. Leur répartition est la suivante :

	CA 2003	CA 2004	Variation
DGF	200,888	221,982	(1)
Dotation forfaitaire	175,775	181,461	(1)
Dotation de Solidarité Urbaine	25,113	26,242	4,50%
Dotation Nationale de Péréquation		14,279	(1)
Autres dotations de l'Etat	70,809	52,437	(1)
Compensation TH	22,215	22,442	1,02%
Compensation foncier bâti	3,828	3,966	3,61%
Autres compensations et péréquations	41,477	22,869	(1)
DGD	2,799	2,692	-3,82%
DSI	0,490	0,468	-4,49%
Les recettes "Communauté Urbaine"	186,151	186,731	0,31%
Attribution de Compensation	157,670	157,670	0,00%
Dotation de Solidarité Communautaire	15,402	16,224	5,34%
Remboursement de prestations	13,079	12,837	-1,85%
Participations	37,791	36,554	-3,27%
Participations de fonctionnement	37,052	35,589	-3,95%
Participations d'équipement	0,578	0,804	39,10%
Participations en annuités	0,161	0,161	0,00%
SOUS TOTAL	495,639	497,704	0,42%
Impôts et Taxes	287,004	312,500	8,88%
Fiscalité locale	250,498	270,836	8,12%
Autres impôts et taxes	35,788	40,65	13,59%
Rôles supplémentaires	0,718	1,014	41,23%
Produits des services	85,193	91,234	7,09%
Produits d'exploitation	27,754	30,343	9,33%
Atténuations de charges	3,296	1,996	-39,44%
Autres produits de gestion courante	29,373	29,689	1,08%
Produits financiers	5,315	5,831	9,71%
Cessions d'actifs	6,162	16,156	162,19%
Produits exceptionnels	13,293	7,219	-45,69%
SOUS TOTAL	372,197	403,734	8,47%
TOTAL	867,836	901,438	3,87%

(1) changements de périmètre entre 2003 et 2004 : cf. commentaires ci-après

1 - 2 - 1 - La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

En 2004, la loi de finances intègre dans la structure de la DGF deux éléments perçus individuellement jusqu'en 2003 au titre des "autres dotations de l'État" à savoir la compensation des baisses de Dotation de Compensation de Taxe Professionnelle et le Fonds National de Péréquation renommé Dotation Nationale de Péréquation.

	2003 "reconstitué"	2004	Variation
Dotation forfaitaire structure 2004	179,727	181,461	0,96%
Dotation forfaitaire périmètre 2003	175,775		
Compensation des baisses de DCTP	3,952		
FNP/Dotation Nationale de Péréquation	13,822	14,279	3,31%
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	25,113	26,242	4,50%
TOTAL DGF périmètre LF 2004	218,662	221,982	1,52%

Ainsi, la dotation forfaitaire notifiée en 2004 évolue de 0,96% (conformément à la décision du comité des finances locales) par rapport à celle qui aurait été perçue en 2003 à périmètre équivalent (LF 2004). De plus, les augmentations spécifiques à la DNP(ex FNP) et à la DSU, contribuent à une hausse globale de la DGF de 1,52%.

1 - 2 - 2 - Les autres dotations de l'État

Pour apprécier l'évolution des dotations de l'État, il convient de tenir compte des impacts du changement de structure de la DGF et retraiter le montant des dotations 2003 comme le montre le tableau ci-dessous.

	2003 "reconstitué"	2004	Variation
Compensation TH	22,215	22,442	1,02%
Compensation foncier bâti	3,828	3,966	3,61%
Autres compensations et péréquations (compensations TP hors FNP et compensations des baisses de DCTP, et dotation de recensement)	23,703	22,869	-3,52%
DGD	2,799	2,692	-3,82%
DSI	0,490	0,468	-4,49%
TOTAL	53,035	52,437	-1,13%

La diminution globale de 1,13% est principalement le fait de la réduction d'environ 4% des **compensations** relatives à la **Taxe Professionnelle** (réduction part salaire et abattement 16%) malgré une légère hausse des allocations compensatrices concernant la **Taxe d'Habitation et le Foncier Bâti**.

La baisse de 3,82 % de la **Dotation Générale de Décentralisation**, soit 0,107 M d'€, résulte de l'absence d'aide de l'État au fonctionnement des bibliothèques lié au mode de calcul d'attribution ; baisse modérée cependant par l'évolution des autres dotations (Hygiène et Assurances) ainsi que par un reliquat de la DGD Bibliothèques attribuée en 2003.

La baisse récurrente de la **Dotation Spéciale au titre des Instituteurs** (- 0,022 M€) résulte de la diminution du nombre d'instituteurs dans la commune au profit du nouveau corps dénommé professeurs des écoles.

1 - 2 - 3 - Les recettes « Communauté Urbaine »

◆ L'attribution de compensation (AC)

En l'absence de nouveaux transferts de charges de la Ville de Marseille vers la Communauté Urbaine depuis la création de celle-ci en 2001, l'AC reste inchangée à hauteur de 157,670 M d'€.

◆ La dotation de solidarité communautaire (DSC)

Conformément à la délibération communautaire du 25 juin 2004, la DSC perçue par la Ville de Marseille s'élève à 16,224 M d'€ soit 0,822 M d'€ supplémentaires par rapport à 2003.

En effet, les critères de répartition en 2004 de cette dotation reposent sur un mécanisme de garantie correspondant au montant attribué l'année précédente (15,402 M€) majoré par un système de péréquation fondé d'une part sur le potentiel fiscal (0,410 M€) et d'autre part sur le revenu imposable (0,412 M€).

◆ Le remboursement de prestations

En 2001/2002, les Services municipaux de la Ville de Marseille ont contribué à la mise en place de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, puis ont poursuivi les années suivantes leur assistance technique auprès de l'établissement garantissant la continuité et le bon fonctionnement des services publics.

Cette collaboration a progressé dans le temps sous différentes formes de conventions, au début à travers une convention de gestion, ensuite avec une convention générale de prestations et enfin en 2003 et 2004 par plusieurs conventions d'assistance. L'effort engagé par la Ville dans ce domaine est décroissant.

La gestion et le suivi de l'ensemble de ces conventions qui atteint cette année 12,837 M d'€ s'étalent sur plusieurs exercices car en matière de conventions, le recouvrement est souvent exécuté au cours des exercices suivants en raison des procédures mise en place avec la CU. Les modalités de recouvrement sont en cours d'allègement.

Ainsi plusieurs titres de recettes émis en 2004 correspondent à des gestions antérieures (1,691 M€) concernant :

- ✓ 0.894 M€ pour des prestations DGL 2002/2003,
- ✓ 0,797 M€ pour des missions d'assistance DGRH – second semestre 2003 –

Les autres titres sont afférents à :

- ✓ la gestion de la dette (8.991 M€),
- ✓ la prestation de la DGRH (1.672 M€),
- ✓ le recouvrement de loyer pour le compte de la SERAM (0.284 M€),
- ✓ le recouvrement de prestations diverses, telles que communications téléphoniques, travaux, fournitures de GPL (0,199 M€).

1 - 2 - 4 - Les participations

◆ **Les participations de fonctionnement** enregistrent une diminution de 1,464 million d'€ sous l'effet conjugué :

✓ de réductions résultant de l'arrêt progressif des aides de l'État pour les dispositifs en voie d'extinction « emplois jeunes » et CES (-5,751 M€), et d'une régularisation à la baisse de la participation CAF suite aux journées de grèves de 2003 dans les crèches (-1,861 M€),

✓ et d'une augmentation des participations du PAM du fait de l'application de nouveaux dispositifs mis en place pour la mise à disposition du BMP (0,644 M€) et de la CAF pour le Contrat Enfance (5,754 M€).

◆ **Les participations d'équipement** sont le fait des remboursements par la Région et le Département des sommes avancées par la Ville dans le cadre de l'amélioration de l'habitat par des particuliers. Cette année, la participation des collectivités affiche une hausse de 0,226 M d'€.

1 - 2 - 5 - Les impôts et taxes

◆ **Le produit des impôts directs locaux** (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties) connaît une progression de 8,12% passant de 250,498 millions d'€ en 2003 à 270,836 en 2004.

Cette évolution résulte de plusieurs facteurs :

- ✓ l'actualisation forfaitaire des bases à 1,50% par la Loi de Finances 2004,
- ✓ la variation physique de la masse imposable 2003 / 2004 (bases définitives),
- ✓ l'augmentation de 5% des taux d'imposition.

◆ **Les autres impôts et taxes :**

	CA 2003	CA 2004	variation
taxe sur certaines fournitures d'électricité	11,219	11,679	4,10%
taxe additionnelle aux droits de mutation	17,681	22,341	26,36%
impôts sur les spectacles	0,422	0,408	-3,32%
taxe sur la publicité	2,876	2,948	2,50%
taxe de séjour	1,748	1,344	-23,11%
taxes funéraires	1,345	1,309	-2,68%
taxes diverses	0,497	0,621	24,95%
TOTAL	35,788	40,650	13,59%

Les droits de mutation affichent la plus nette augmentation (soit 4,660 M€) et confirment la tendance enregistrée ces dernières années d'une évolution constante du marché immobilier sur Marseille.

La taxe de séjour se présente à la baisse du fait de la forte augmentation enregistrée en 2003 provenant d'un important réajustement de l'exercice précédent.

1 - 2 - 6 - Les produits des services

L'exercice 2004 affiche une hausse de 7,09 % par rapport à 2003 soit + 6,041 M d'€

Les principales augmentations sont les suivantes :

◆ +2,589 M d'€ sur les « **produits d'exploitation et domaniaux** » issus notamment :

- ✓ des revenus de la fourrière et des horodateurs (+ 0,940 M€),
- ✓ des participations des parents pour le service des crèches, qui avaient accusé une forte baisse en 2003 du fait des grèves (+1,017M€),
- ✓ de la hausse de fréquentation dans les musées, le muséum et les bibliothèques (+0,139 M€)
- ✓ de l'augmentation des tarifs sur les emplacements des kiosques, terrasses, enseignes... (+ 0,280 M€),

◆ +9,994 M€ sur les « **cessions d'actifs** ».

Le produit des cessions, qui atteint cette année 16,156 M d'€, se répartit notamment entre les opérations de cessions foncières (13,799 M€) et la vente des actions de la Compagnie Nationale du Rhône (2,242 M€).

Ces recettes de fonctionnement participent à l'autofinancement par le jeu d'opérations d'ordre vers la section d'investissement.

2 - L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2 - 1 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE ET MOUVEMENTS FINANCIERS)

Les dépenses réelles d'investissement ont notablement augmenté. Elles s'élèvent à 179,791 M d'€ en 2004 contre 158,600 M d'€ en 2003, soit une progression de 13,36%.

Aux dépenses d'investissement, s'ajoutent les subventions d'équipement et fonds de concours budgétisés en section de fonctionnement.

Au total, le volume des dépenses d'investissement, des subventions d'équipement et des fonds de concours s'élève en 2004 à 208,982 M d'€, réparti ainsi :

◆ **Dépenses programmées, 207,175 M d'€:**

- opérations individualisées : 154,485 M d'€,
- opérations à programmes annuels : 52,690 M d'€

◆ **Dépenses hors programme, 1,807 M d'€:** notamment la dotation aux Mairies de Secteur de 1,614 M d'€

DEPENSES	COMPTE ADMINISTRATIF	COMPTE ADMINISTRATIF	VARIATION
	2003 en M€	2004 en M€	
Subventions d'équipement et fonds de concours	31,612	29,191	-7,66%
Dépenses d'investissement	158,599	179,791	13,36%
TOTAL	190,211	208,982	9,87%

Les dépenses d'investissement s'exécutent en 2004 à hauteur de 80%, confirmant le dynamisme de la politique d'investissement de la Municipalité. A titre indicatif, quelques exemples :

	Programmé En M€	Mandaté En M€	Taux d'exécution
Pôle Patrimoine - Friches de la Belle de Mai lô 1	1,728	1,694	98,03%
Pôle Média - Friches de la Belle de Mai lô 2	1,190	1,091	91,68%
Pôle Culture - Friches de la Belle de Mai lô 3	1,246	0,739	59,31%
Palais Longchamp	1,614	1,223	75,77%
Création d'un poste d'intervention et d'instruction à Saumaty	7,836	7,750	98,90%
Mesure d'accompagnement à la réalisation de la BMVR	3,560	3,360	94,38%
Aménagement du groupe scolaire V. Leblanc	1,027	0,826	80,43%
Réhabilitation du gymnase scolaire St-Jérôme Les Lilas	0,445	0,445	100,00%
Extension maternelle Chave	0,399	0,397	99,50%
Création d'une bibliothèque groupe scolaire St-Louis	0,239	0,234	97,91%
Passage en self des cantines scolaires	4,632	4,429	95,62%
Aménagement du parc de la corniche de Séon	0,703	0,703	100,00%
Rénovation du Parc Borély	0,334	0,309	92,51%
CLSH Jeanne d'Arc	0,452	0,452	100,00%
Création du BMA St Barnabé	1,260	1,255	99,60%
Stade Saint - Elisabeth (gazon synthétique)	0,559	0,539	96,42%
Création du stade des Olives	2,341	1,411	60,27%
Création des deux stades Saint-Tronc Didier	0,989	0,744	75,23%
Cité des Métiers	2,673	2,642	98,84%
Matériel BMP (Plan de renouvellement 2002/2007)	5,845	5,833	99,79%
Aménagement du site de l'Hôtel de Ville	17,606	14,759	83,83%

2 - 2 - LES RECETTES

Les recettes réelles d'investissement, hors mouvements financiers, s'établissent à 229,635 M d'€.

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			
(en M€)			
	2003	2004	VARIATION
Subventions	20,782	18,292	-11,98%
Emprunts & dettes assimilées	139,680	170,503	22,07%
Autres recettes	51,202	40,840	-20,24%
TOTAL	211,664	229,635	8,49%

2 - 2 - 1 - Les subventions

Cette recette (18,292 M€), issue des financements obtenus des autres collectivités, est en diminution de près de 12% comparativement à l'exercice précédent, diminution due essentiellement à la minoration sensible des participations accordées par l'ensemble de nos partenaires institutionnels.

Elle se répartit comme suit :

- État : 1,754 M d'€,
- Région : 3 ,830 M d'€,
- Département : 5 ,775 M d'€,
- Europe : 3,018 M d'€,
- Divers : 3,915 M d'€.

Il convient d'y ajouter les participations versées en section de fonctionnement, destinées au financement des subventions d'équipement et fonds de concours pour 0,804 M d' €

2 - 2 - 2 - Les emprunts

Le volume d'emprunt mobilisé en 2004 s'élève à 170,503 M d'€. La forte progression des dépenses d'investissement conjuguée à la diminution globale des recettes de la section explique la hausse de ce poste.

2 - 2 - 3 - Les autres recettes

- ◆ Fonds de compensation de la TVA : 21,121 M d'€. Les dépenses éligibles sont celles constatées au compte administratif 2002.
- ◆ Remboursement par MPM de sa quote-part d'emprunt en capital : 17,390 M d'€
- ◆ Recettes diverses : 2, 329 M d'€

3 - LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

3 - 1 - LA DETTE

3 - 1 - 1 - L'annuité de la dette

L'annuité brute de la dette bancaire s'élève à 159,722 M d'€ en 2004 contre 153,805 M d'€ en 2003, en progression de 3,85%. Cette annuité se répartit de la manière suivante :

	2003	2004	Variation
Amortissement	89,015	94,188	+5,81%
Intérêts	64,790	65,534	+1,15%
Total	153,805	159,722	+3,85%

De plus, au cours de l'année 2004, la Ville a remboursé par anticipation et refinancé un emprunt d'un montant de 14,655 M d'€.

La part des intérêts dans la charge de la dette est quasiment stable.

L'annuité nette s'élève à 133,180 M d'€, en hausse de 6,75% par rapport à l'exercice 2003 où elle atteignait 124,756 M d'€.

L'annuité nette se détermine à partir de l'annuité brute après déduction des recettes affectées (remboursement de la Communauté Urbaine, participation du Conseil Régional à certains emprunts).

La dette non bancaire s'élève à 0,828 M d'€ et concerne notamment l'acquisition à tempérament de la Seita pour un volume de 0,768 M d'€.

3 - 1 - 2 - La gestion de la dette

En 2004, la politique de gestion de dette a permis de réaménager une partie de l'encours de la dette.

Le montant d'emprunts renégocié est de 86,149 M d'€. Il concerne principalement des diminutions de taux fixes et de baisse de marge sur taux indexés.

La structure taux fixe / taux variable de la dette en 2004 est identique à celle de 2003, soit une répartition 55 % / 45 %.

Le stock de dette bancaire est en hausse de 4,66 % : il est passé de 1653,400 M d'€ au 31/12/2003 à 1730,480 M d'€ au 31/12/2004.

Par ailleurs, le taux moyen de la dette s'établit à 4,12% (contre 4,33% en 2003) et la durée résiduelle moyenne est de 15 ans.

3 - 2 - LA TRÉSORERIE EN 2004

Les dépenses inscrites au compte 6 615 « intérêts des lignes de trésorerie » sont en baisse de 6,29 % passant de 2,86 M d'€ à 2,68 M d'€.

Le volume des lignes de trésorerie négociées avec les établissements financiers (Caisse d'Épargne, Dexia, Société Générale et BNP-Paribas) passe de 222 M d'€ au 31 décembre 2003 à 242 M d'€ au 31 décembre 2004, ce qui permet d'optimiser les frais financiers.

Le volume d'Ouverture de Crédit Long Terme s'établit à 81,831 M d'€ au 31 décembre de l'exercice.

Partie 3 : LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES

1 - LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈRES

BALANCE GENERALE DU BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES COMPTE ADMINISTRATIF 2004			
INVESTISSEMENT	DEPENSES En M€	RECETTES En M€	Résultat de clôture
mouvements réels	0,252	-	
mouvements d'ordre	0,169	0,362	
affectation du résultat		0,186	
s/total	0,421	0,548	
résultat reporté	0,186		
TOTAL investissement	0,607	0,548	- 0,059

FONCTIONNEMENT	DEPENSES En M€	RECETTES En M€	Résultat de clôture
mouvements réels	4,877	5,745	
mouvements d'ordre	0,362	0,169	
s/total	5,239	5,914	
résultat reporté		0,879	
reste à réaliser	0,093		
TOTAL fonctionnement	5,332	6,793	1,461

RESULTAT CUMULE			1,402
-----------------	--	--	-------

Par rapport à 2003, les résultats progressent :

SECTION	2003	2004	EVOLUTION en %
Investissement	-0,186	-0,059	-68,28%
Fonctionnement	1,009	1,461	44,80%
TOTAL	0,823	1,402	70,35%

Le budget annexe des Pompes Funèbres confirme les bons résultats des années précédentes en augmentant ses recettes et en diminuant ses frais de personnel et ses charges à caractère général. La régie a ainsi atteint un double objectif : augmenter sa productivité tout en augmentant ses parts de marché.

Il est à noter que la vente de caveaux s'élève à 0,805 M d'€ pour 0,463 M d'€ de recettes budgétées. L'activité caveaux contribue à la réalisation de ce résultat de clôture positif.

2 - LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI

BALANCE GENERALE DU BUDGET ANNEXE DU PÔLE MEDIA COMPTE ADMINISTRATIF 2004			
INVESTISSEMENT	DEPENSES En M€	RECETTES En M€	Résultat de clôture
mouvements réels	-	-	
mouvements d'ordre	1,715	1,870	
affectation du résultat			
s/total	1,715	1,870	
résultat reporté		4,320	
TOTAL investissement	1,715	6,190	4,475

FONCTIONNEMENT	DEPENSES En M€	RECETTES En M€	Résultat de clôture
mouvements réels	0,585	0,531	
mouvements d'ordre	0,882	0,882	
s/total	1,467	1,413	
résultat reporté		0,074	
reste à réaliser	0,012		
TOTAL fonctionnement	1,479	1,487	0,008

RESULTAT CUMULE			4,483
------------------------	--	--	--------------

Par rapport à 2003, les résultats progressent :

SECTION	2003	2004	EVOLUTION en %
Investissement	4,320	4,475	3,59%
Fonctionnement	-0,001	0,008	-
TOTAL	4,319	4,483	3,80%

Premier budget en année pleine, le Pôle Média a accueilli ses premiers utilisateurs même s'il ne constate, pour l'instant, aucun loyer versé car il était encore en phase de lancement en 2004. La subvention d'équilibre s'élève à 0,530 M d'€, elle couvre les dépenses de fonctionnement qui atteignent 0,585 M d'€ cette année.

En investissement, le résultat positif de 0,155 M d'€ sur l'exercice, comme l'année précédente, correspond à une écriture d'ordre patrimoniale. Le budget général a affecté de nouveaux biens au budget annexe et le déséquilibre apparent représente une nouvelle fois le montant de la TVA récupérable.

En fonctionnement, le compte ressort, après affectation du résultat de l'exercice précédent, proche de l'équilibre parfait puisque le résultat cumulé est de 0,008 M d'€.

Globalement le budget annexe du Pôle Média est excédentaire de 4,483 M d'€.

CONCLUSION

Les données du compte administratif 2004 montrent l'efficacité de la démarche financière entreprise par la Municipalité.

Le volume des dépenses de fonctionnement a ainsi été strictement contenu, notamment pour le poste important des dépenses de personnel, sans affecter la qualité des services fournis aux citoyens.

Parallèlement, l'investissement a été privilégié, avec de surcroît un taux d'exécution des crédits particulièrement élevé qui témoigne de l'engagement de toute l'administration municipale en faveur du développement de notre ville.

Cette démarche rigoureuse porte d'ores et déjà ses fruits ; elle sera résolument poursuivie.